

Vivre à Eymeux,

Actualités

Fête des Laboureurs

La première fête des Laboureurs 2015 a commencé à Eymeux du 10 au 13 janvier, sous la présidence de Thierry et Christelle BLACHE, accompagnés des vice-présidents, Serge et Véronique TORTEL, des dauphins Lionel et Laurence ASTIC et des Bacchus, Gérard et Béatrice AUDEBRAND.

Beau temps, joie et bonne humeur, indispensables pour une fête réussie.



Lundi 30 mars, une soixantaine de personnes ont participé à la réunion publique pour la présentation du projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) et le cadre réglementaire du Plan local d'urbanisme (P.L.U.).



Le secrétariat de la mairie sera fermé les samedis 2 et 9 mai 2015.

Investissement réalisés en 2014

En 2014, les investissements réalisés sont les suivants (en coût net de subvention) :

- Acquisition de terrains : 1 825.20 €
- Porte de la chapelle : 6 624.20 €
- Travaux de voirie : 20 459.70 €
- Peinture de la salle des fêtes : 12 143.04 €
- Matériels : 3 508.51 €
- Frais d'étude PLU : 11 163.60 €

Soit un total de : **55 724.25 €**

Le remboursement du capital des emprunts et des cautions s'élève à 21 247.18 €

Sur les postes ci-dessus, reste à réaliser :

- Acquisition de matériels 6 000 €
- Frais d'étude du PLU 15 400 €

Acquisition d'un photocopieur

Le photocopieur de l'école du village présentant des dysfonctionnements, un nouveau matériel a été acquis auprès de la société DESK pour un montant de 2 058 € h.t.

Convention CNFPT

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Délégation Rhône Alpes, a dû augmenter et diversifier les actions de formation donnant lieu à une contribution financière de la collectivité hors cotisation. La législation exige, que les échanges de prestations, avec contrepartie financière, réalisés entre organismes publics, donnent lieu à la passation de convention.

Cette nouvelle convention de partenariat relative aux actions de formation avec participation financière de la collectivité et son annexe auprès du C.N.F.P.T. Délégation a été approuvée par le conseil.

Vote du compte administratif et de gestion de la commune 2014

Le compte administratif de l'année 2013 fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement

Excédents antérieurs 190 346.71€

Recettes 590 888.34€

Dépenses 510 949.24€

Soit un excédent cumulé de 270 285.81 €

Section investissement

Déficits antérieurs 34 574.52€

Recettes 146 899.39€

Dépenses 84252.43€

Reste à réaliser 21 400€

Soit un excédent de 6 272.44€

Le conseil municipal décide d'affecter en report à nouveau la somme de 270 285.81 € (excédent reporté 190 346.71 € + résultat exercice 79 939.10 €).

Extraits Conseils municipaux

Vote des trois taxes

Malgré une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 4 109 € en 2014, et de 12 614 € en 2015, le conseil municipal décide de maintenir les taux des 3 taxes en 2015, à savoir :

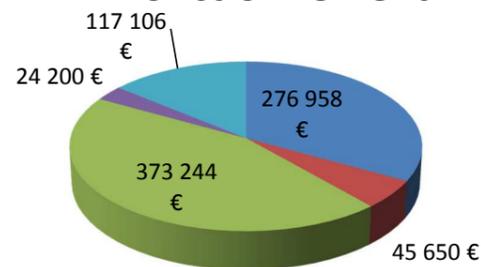
- Taxe d'habitation à 10.50 %
- Taxe foncière à 12 %
- Taxe du foncier non bâti à 34.65 %

Pour information, la DGF (versé par l'état) va baisser d'autant en 2016 et 2017.

Cette baisse de plus de 30 000 € sur 3 ans va impacter très fortement notre budget.

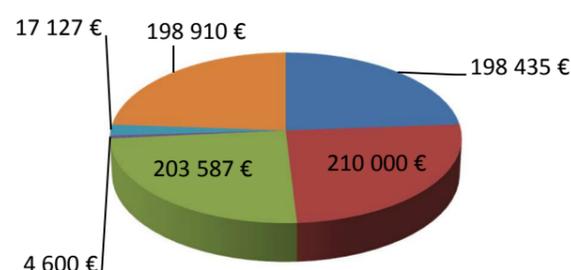
Budget de fonctionnement 2015

Recettes de fonctionnement



- Excédent antérieurs
- Fiscalité ménages
- Dotations de l'Etat
- Produits de services
- Produits de gestion

Dépenses de fonctionnement



- Charges générales
- Charges de gestion
- Dépenses imprévues
- Charges de personnel
- Charges financières
- Virement investissement

Budget d'investissement 2015

En 2015, les investissements projetés sont les suivants (en coût net de subvention) :

- Travaux de voirie : 24 000 €
- Matériels : 5 300 €
- Traversée nord du village : 171 000 €

Soit un total de : **200 300 €**

Le remboursement du capital des emprunts et des cautions s'élève à 21 900 €

Ces opérations seront financées en parties par un virement de la section fonctionnement.

G e s t i o n d e s s e r v i c e s	Produits de services 48 092.64	Charges à caractère général 159 119.07
	Produits fiscaux 370 271.07	Charges de personnel 204 210.17
	Dotations Etat 126 135.95	Autres charges de gestion courante 141 173.02
	Autres produits gestion 26 336.65	
	Produits financiers 12,35	Charges financières 5 086.98
	Produits exceptionnels 3 475.35	Charges exceptionnelles 0
	Atténuation de charges 11 682.71	Résultat 2014 79 939.10 €

Mariage :

15/02/14 Sylvain DIDRY & Ana RADOSLOVIC'

Naissances :

07/03/14 Lysandre LAVILLE
 09/04/14 Gabriel, Franck, Bruno JEAN
 16/04/14 Thibaut, Romain, Sophiane DIDERON
 24/04/14 Enaël, Denis GIRARDIN
 25/05/14 Margot PERRET
 27/05/14 Mila, Mily MARTIN
 25/07/14 Flore, Lucie, Inaya GIRANTHON
 21/11/14 Romane, Nadine, Isabelle PAGANON
 02/12/14 Angélo, Eros, Paolo AIELLO
 10/12/14 Médéric, Jonathan VICTOR
 27/12/14 Marius, Samuel MERLIN

Décès :

01/02/14 Henri, Germain BONNET
 26/06/14 Bernard, Jean, Raymond CHEVALIER
 03/08/14 Valentine, Elise, Magdeleine ACHARD
 veuve DIDERON
 01/09/14 José, Marié SARABANGO GOMES
 13/11/14 Alain, Joseph VIGNON

Manifestations

Bienvenue



Terre de Rugby

L'équipe de rugby à 5 vous propose comme chaque année son **vide grenier au Stade de la Source à Eymeux**

Dimanche 3 mai

Info et réservation au

06 08 00 16 78 ou hvialo14@gmail.com

Petite restauration possible sur place

Agenda**3 mai 2015 :** Vide grenier du Touch'Rugby

Au stade de la Source

16 mai 2015 : Tournoi « Titou Serve » au stade**28 juin 2015 :** Méchoui du RCE au stade**4 juillet 2015 :** Fête de la légende de la raviole
A l'aire de loisirs**Contrat d'entretien du clocher**

La proposition de l'entreprise PACCARD concernant le contrôle et la révision annuelle des 2 cloches, du tintement, du cadran et 1 horloge de l'église d'Eymeux est retenue par le conseil municipal pour un montant de 184.05 € H.T annuel,

Convention R.A.S.E.D

La commune de Saint Nazaire en Royans accepte d'accueillir l'équipe du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (R.A.S.E.D) de la Circonscription de l'Education Nationale de Romans dans des Locaux intégrés au groupe scolaire.

Les frais de fonctionnement ont été fixés à 1.50 € par enfant pour une année scolaire. Le conseil municipal approuve la convention du R.A.S.E.D,

Travaux de voirie

Dans le cadre de l'entretien de voirie, il est proposé la réfection de la Rue des Monners, la Rue des Vignes, la Rue des Pré Verts, la Rue des Pies, la Rue de la Chapelle et diverses routes. L'estimation de ces travaux s'élève à 25 426.00 € H.T. Le conseil municipal sollicite le Conseil Général pour une subvention au titre de la dotation cantonale, et décide de lancer une consultation selon la procédure adaptée pour les travaux.

Informations communales

RAPPEL - Le piégeage aux nuisibles est en cours sur la commune, la divagation des chiens est interdite.

Cérémonie de la commémoration du 8 mai

Le conseil municipal vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai qui aura lieu au monument aux morts à 10h30 en présence de l'Harmonie d'Hostun. A l'issue de la cérémonie, vous êtes conviés à partager le verre de l'amitié.

Elagage

La commune entretient le domaine public à sa charge, le bord des routes communales et les terrains communaux. Cependant, les automobilistes et autres usagers de la route peuvent être gênés par des branches venant de parcelles privées. Ceci peut entraîner des dégâts sur les véhicules, des pertes de visibilité jusqu'à un déportement dangereux pour éviter l'obstacle. Nous demandons aux propriétaires privés de faire le nécessaire afin d'éviter tout désagrément à autrui et d'engager leur responsabilité en cas d'accident.

Les inscriptions à l'école maternelle de l'Ecancière, et à l'école élémentaire d'Eymeux**Année scolaire 2015-2016**

pour les petites sections (enfants nés en 2012) **et les enfants de moyenne section non scolarisés en Petite section à l'Ecancière**

pour les élèves en Grande section à l'école d'Eymeux

auront lieu du Lundi 4 mai au vendredi 12 juin 2015

UNIQUEMENT SUR RDV

Pour inscrire votre enfant à l'école:

Passez à la Mairie de votre commune, avec votre livret de famille, pour demander un certificat d'inscription.

Téléphonez à l'école pour prendre un rendez-vous **afin de procéder à l'admission.**

Pensez à vous munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Pour tout renseignement, et pour prendre rendez-vous,

contactez l'école au 04.75.48.86.23. pour l'Ecancière

et au 04.75.48.83.74 pour l'école élémentaire d'Eymeux

Messes d'avril 2015

Dates	10 h00	10h00
Dimanche 5 avril	Chatuzange	Barbières
Samedi 11 avril	17 h Bésayes	
Dimanche 12 avril	Hostun	9h45 Beauregard
Dimanche 19 avril	Barbières	9h45 Hostun
Dimanche 26 avril	Bésayes	Eymeux



Téléphone : 04 75 48 82 33

Télécopie : 04 75 48 92 44

Email : mairie.eymeux@wanadoo.frwww.eymeux.fr

Secrétariat ouvert :

lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h

samedi : 8h45 à 11h30

Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous

Dans ce numéro

Actualités

Extraits conseils municipaux

Informations communales

Manifestations-Associations

Paroisse

Bulletins édités en 100 exemplaires par la mairie